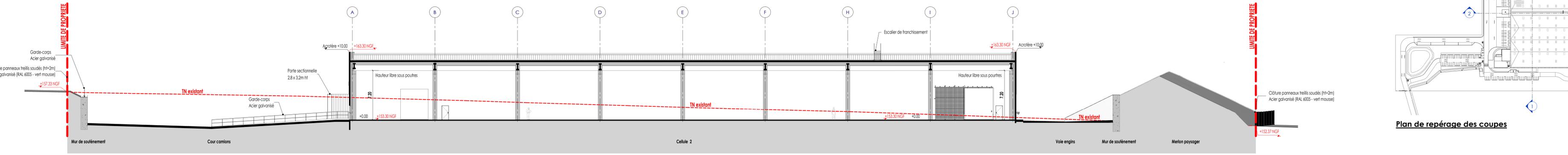
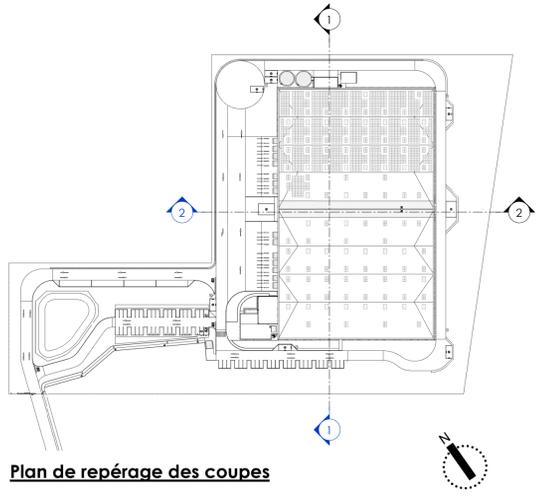


1 COUPE LONGITUDINALE
Ech : 1 : 200



2 COUPE TRANSVERSALE
Ech : 1 : 200



Propriété intellectuelle.
L'article L1111 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte... [text continues]

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) le sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux le sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif : ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution (pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle) à la charge de l'entrepreneur dans le cadre de son marché.

Il appartient à l'entrepreneur en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites, qui lui sont fournies, ou modifications qui s'avèreraient nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

ESLETTES 2
Construction Plateforme Logistique
ARGAN
ZAC POLEN 2.76710 ESLETTES



Dessiné par: Auteur		Approuvé par: Approbateur	
DEMANDEUR : ARGAN SA RUE SEFFROY 92200 NEUILLY-SUR-SEINE T: 01 47 47 05 46		ARCHITECTE : A26 165 bis, RUE DE VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80	
PAYSAGISTE : B27 165, rue de Vaugirard 75015 PARIS Tel. +33 (0)9 70 07 70 90	BET THERMIQUE : B27 165, rue de Vaugirard 75015 PARIS Tel. +33 (0)9 70 07 70 90		

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
PLAN DES COUPES			
ECHELLE :	1/200	DATE :	15/01/2024
FORMAT :	A2+4		
1905 - DPC - A26 - ARC - ENT - CPE - TN - PC3			